



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 26/09/2023

Publication :
le 06/10/2023

Délibération n° D-2023-373

Projet de cession de la rue Dumont d'Urville à la Communauté
d'Agglomération du Niortais - Lancement de l'enquête publique
en vue du déclassement du domaine public routier

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET-MAULINARD.

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Madame Christelle CHASSAGNE

Excusés :

Madame Ségolène BARDET.

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Projet de cession de la rue Dumont d'Urville à la Communauté d'Agglomération du Niortais - Lancement de l'enquête publique en vue du déclassement du domaine public routier

Monsieur Thibault HEBRARD, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la Politique de la Ville et de l'opération de recyclage foncier et renouvellement urbain du secteur Niort-Ribray, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a retenu le projet d'habitat de l'opérateur SOGEPROM portant sur la réalisation d'une résidence intergénérationnelle (logements étudiants/seniors), de maisons d'habitation individuelles, de parcs de stationnement et de services/espaces publics paysagers.

Ainsi, il est prévu d'intégrer dans ce futur projet d'aménagement une voirie désaffectée dénommée « rue Dumont d'Urville » (1112 m² environ). La Communauté d'Agglomération du Niortais a donc sollicité auprès de la Ville de Niort la cession à son profit de ce foncier afin de le rétrocéder par la suite au promoteur immobilier.

Ce bien étant intégré au domaine public routier, il convient, préalablement à la cession à la Communauté d'Agglomération du Niortais, de procéder à son déclassement. Conformément à l'article L.141-3 du Code de la Voirie Routière, une enquête publique préalable doit être mise en œuvre dans la mesure où l'opération envisagée a pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou circulation assurées par cette voie.

La Ville sera ensuite amenée à délibérer sur le déclassement et la cession de ce foncier.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le lancement d'une enquête publique en vue du déclassement de la rue Dumont d'Urville du domaine public ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes à cet effet.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

